



L'ASSOCIATION SPORTIVE

<< Charles Athlétique Club >>

du LGT et du LP Charles A. Coulomb

2026-2027

- **Deux créneaux hebdomadaires d'entraînement et de compétition :**
Tous les lundis, mardis et jeudis de 18h00 à 19h00 et tous les mercredis de 13h00 à 15h00 à la Halle des sports de Ma Campagne.

⚡ *Sous réserve d'éventuelles modifications des activités mentionnées ci-dessous à la rentrée*

- **Des activités régulières et variées proposées aux élèves licenciés :**
 - ✓ **Sports collectifs** (Volley ball, Basket et hand-ball). *Horaires et jours : mercredi 13h00 à 15h00 pour les entraînements et/ou les compétitions, plus le lundi de 18h00 à 19h00.*
 - ✓ **Badminton :**
Horaires et jours : le lundi de 18h00 à 19h00 pour l'entraînement et le mercredi en fonction des compétitions.
 - ✓ **Musculation :** *Horaires et jour : le lundi de 18h00 à 19h00, le mardi de 18h à 19h, le mercredi de 13h00 à 14h00 et le jeudi de 18h00 à 19h00.*
 - ✓ **Escalade**
Horaires et jour : le lundi 18h00 à 19h00 et le mercredi de 13h00 à 15h00 pour l'entraînement.
 - ✓ **L'Athlétisme estival et hivernal ainsi que le Cross**
Préparation spécifique pour les élèves qui se sont distingués au Cross du Lycée en octobre, afin de constituer une équipe d'établissement pour le Cross UNSS départemental du mois de décembre et obtenir la qualification au Cross académique en décembre ; composition d'une équipe d'athlétisme estival et hivernal.
- **Des activités plus atypiques et plus occasionnelles* :**
Raid-nature VTT, Course d'orientation, Canoë-Kayak, journée Beach-hb ...
Ces activités sont très saisonnières, et identifiées de manière événementielle dans le calendrier UNSS.
Le prix de la licence : **il a été fixé à 22 euros** pour l'année scolaire 2026-2027 par l'assemblée générale de l'Association Sportive, présidée par Monsieur le Proviseur. La cotisation ouvre droit à la pratique de toutes les activités sur tous les créneaux. **Il vous est aussi possible d'aider l'Association Sportive de l'établissement :** vous pouvez choisir de verser 5 euros à l'AS lors de votre inscription au lycée. Ces 5 euros sont une souscription volontaire à l'Association sportive pour soutenir son fonctionnement. Elle permet de maintenir le prix de la licence UNSS le plus bas possible. Cette somme ne vient pas en déduction du prix de la licence.

Merci de bien vouloir inscrire Nom et Prénom de l'élève au dos du chèque SVP